

COMMUNIQUE

du 05 décembre 2011

Le conseil syndical CDT/RAM s'est réuni le jeudi 1^{er} décembre 2011 pour étudier la situation qui prévaut au sein de la compagnie et les récents développements que connaît le dossier des départs volontaires.

Un débat responsable et sérieux s'est déroulé autour du **fâcheux revirement de la direction** dans le traitement de ce dossier et les conséquences sociales tragiques et désastreuses qui en découlent.

En effet, la direction persiste dans sa campagne d'intimidation et de harcèlement dans le but de forcer le personnel au départ, aussi bien à Casablanca qu'aux autres escales du Maroc et ce, contrairement aux engagements pris avec les partenaires sociaux.

Au lieu d'opter pour la sensibilisation et l'incitation au départ, la Direction a choisi la provocation, la déstabilisation et le licenciement.

Dernièrement, un nombre important d'agents ayant décliné l'offre de départ ou sollicité son ajournement, en raison de contraintes financières, se sont vus sommer de cesser toute activité et remettre des lettres de fin d'engagement ; **autrement dit ils ont été purement et simplement licenciés. La majorité de ceux qui ont accepté le départ, l'ont fait sous la menace de licenciement.**

Cet acharnement incompréhensible et énigmatique de la direction laisse perplexes le personnel et les observateurs de l'aérien et porte gravement atteinte à la dignité des employés et de leurs droits garantis par la constitution.

De même, cette focalisation absurde sur le seul levier du départ dénote, non seulement d'un manque de clairvoyance, mais surtout de **l'absence flagrante de toute stratégie bien définie pour sortir la compagnie de la crise actuelle.**

Cependant, la direction ne cesse d'insister dans ses **sorties médiatiques sur le caractère volontaire et généreux de cette opération** alors qu'aucun égard n'est accordé ni à l'âge, ni à la situation sociale et financière déplorable des licenciés, ni à leurs dévouements et sacrifices pour leur compagnie, **ni encore moins aux tragédies familiales causées par ces licenciements abusifs.**

... / ...

Bien que conscient de l'ampleur de la crise que traverse la compagnie, le personnel estime que le départ dans ces conditions est un acte inacceptable et suicidaire d'autant plus qu'il s'estime victime et nullement responsable des choix stratégiques qui ont contribué à la situation actuelle et précipité la compagnie dans cette crise ; pas plus **qu'il n'est à l'origine des dilapidations des ressources de Royal Air Maroc** :

- Il n'est pas responsable des contrats d'achat ou de sous-traitance **ne respectant pas les intérêts de la RAM** par incompétence ou mauvaise foi.
- Il n'est pas responsable du leasing de ses anciens avions qui lui reviennent **plus chers au moment de leurs restitutions.**
- Il n'est pas responsable de la sous-traitance du **B757 CN RMZ à coups de milliards chez TIMCO** et sa vente à un prix n'égalant même pas le prix de ladite sous-traitance.
- Il n'est pas responsable de l'acquisition de vieux appareils dont l'état laisse à désirer (notamment le cargo qui doit toujours voler avec du lest en soute) et qu'on s'empresse de céder dérisoirement.
- Il n'a pas été à l'origine de la politique hasardeuse **de création des filiales telles Atlas Blue et Air Sénégal International**, etc... leurs mauvaises gestions et leurs fiascos.
- Il n'est pas responsable de la gestion catastrophique des multiples **conflits sociaux** qui ont saigné la compagnie.
- Il n'est pas responsable de la **dépréciation intentionnelle des activités fondamentales de la compagnie** (Handling, Cargo, Maintenance, Inflight Service...)

Pour toutes ces raisons et d'autres, le personnel n'est pas prêt d'accepter de consentir d'autres sacrifices qui le conduisent droit à la misère.

Le conseil syndical appelle l'ensemble du personnel, toutes catégories confondues et de toute obédience, à une mobilisation générale pour faire face à toute éventualité.

Le Bureau Syndical CDT/RAM

